



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES



Paris, le 5 février 2018

Communiqué de presse

Emploi : les associations représentatives des personnes en situation de handicap demandent à participer à la concertation

Les associations membres du conseil d'administration de l'AGEFIPH et du conseil national du FIPHFP¹ ont pris connaissance avec intérêt du référé de la Cour des Comptes et du rapport IGAS-IGF sur le financement de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap publiés récemment.

Le gouvernement a annoncé le lancement d'une concertation sur le sujet. Alors que la situation d'emploi de ces personnes reste difficile, les associations se félicitent ensemble qu'un travail approfondi soit mené pour améliorer l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Organisations représentatives des personnes en situation de handicap, concernées au premier chef par les réflexions en cours, les huit associations membres des collèges associatifs des conseils de l'Agefiph et du FIPHFP demandent expressément à participer aux concertations qui vont s'ouvrir sur le financement de la politique d'emploi des personnes en situation de handicap en France.

Dans un contexte d'accès ou de maintien en emploi toujours difficile pour les personnes en situation de handicap qui connaissent un taux de chômage double de la population générale et qui atteint un niveau inégalé avec plus de 507 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pole Emploi², les huit associations membres du collège associatif du conseil national du FIPHFP et du conseil d'administration de l'AGEFIPH soutiennent l'ouverture, qu'elles réclamaient de longue date, de travaux visant à l'amélioration des parcours vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Il est aujourd'hui nécessaire de remettre les personnes au cœur des dispositifs, de repenser la politique actuelle en partant des besoins de compensation et d'accompagnement des personnes et des employeurs concernés et en l'inscrivant dans une perspective durable.

Il est également nécessaire de revisiter et d'optimiser les modalités d'accompagnement et leur financement pour permettre un accompagnement efficient des parcours professionnels.

Les associations, membres des collèges associatifs des deux fonds public et privé, sont résolument prêtes à s'engager activement dans la concertation annoncée par le gouvernement pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

¹ APF, CFPSAA, Fédération des APAJH, FFAIMC, FNATH, LADAPT, UNAFAM, UNAPEI

² En septembre 2017

Portant les attentes de milliers de personnes en situation de handicap, premières concernées par les discussions qui vont s'ouvrir, l'APF, la CFPSAA, la Fédération APAJH, la FFAIMC, la FNATH, LADAPT, l'UNAFAM et l'UNAPEI, interpellent le Premier Ministre et son gouvernement : elles demandent à participer de plein droit directement aux concertations annoncées sur un sujet si décisif pour l'inclusion, la pleine citoyenneté et la participation sociale des personnes en situation de handicap en France.

CONTACTS PRESSE :

APF : Evelyne Weymann : evelyne.weymann@apf.asso.fr - 01 40 78 56 58 - 06 89 74 97 37

CFPSAA : Chantal le Solliec : contact@cfpsaa.fr - 01 45 30 96 12

FNATH : Arnaud de Broca : arnaud.debroca@fnath.com - 06 20 51 04 83

LADAPT : Audrey Costes : costes.audrey@ladapt.net - 01 48 10 38 52

UNAFAM : Elsa Ansquer : elsa.ansquer@unafam.org - 01 53 06 30 92

UNAPEI : Anne-Charlotte Chéron : a-c.cheron@unapei.org - 01 44 85 50 83

FFAIMC : Cheick Mamady Kaba : mkaba@ffaimc.org – 06 67 80 70 75